

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

Numéro 176- Juillet 2013

L'inFO44



CAP Mutations cadres B (FGP) du 5 juillet 2013

MOTION LIMINAIRE

"Les élus FO DGFIP 44 ne peuvent débiter cette CAP sans condamner à nouveau les suppressions d'emplois qui se poursuivent. Les agents de la DGFIP sont particulièrement touchés et le seront encore lourdement si on se fie aux prévisions pour 2014.

La souffrance au travail est une réalité dans nos services. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'évoquer des situations de notre département au cours de cette CAP. Cette situation va encore s'aggraver compte tenu des départs en retraite qui se multiplient eu égard aux annonces faites des intentions du gouvernement à ce sujet.

Ce sont 28 000 postes qui ont été supprimés ces 10 dernières années dans les départements.

L'impact et les conséquences des suppressions d'emplois se retrouvent dans les mouvements nationaux puisque nombre de demandes n'obtiennent pas satisfaction.

Tous ces éléments suscitent des inquiétudes d'autant qu'à la lecture du document initiant la Démarche stratégique intitulé « Une stratégie de confiance », nous voyons bien apparaître les intentions de notre direction générale en matière de fusion et de restructurations départementales, régionales et supra régionales.

Les orientations sont en totale contradiction avec les revendications de FO et confirment une restructuration des services et du réseau. Il y est écrit : « *Élaborer un plan de cadrage sur l'adaptation du réseau : fusion de services identiques implantés sur le même site, resserrement du réseau des SPF et des SIE et de trésoreries mixtes et spécialisation de services* ».

Ces propositions de fusion et les restructurations de services que la DG veut mettre en œuvre sont l'un des "leviers" que vous attendez afin de poursuivre les suppressions. Il est en effet plus aisé de supprimer des effectifs dans des grandes structures plutôt que dans des plus petites ... ces mêmes plus petites qui présentent l'avantage d'être proche du public. Or, nous le savons, le public vient en masse aux guichets des Finances Publiques, d'autant plus d'ailleurs pour les contribuables qui subissent les effets de la crise financière.

Pour les agents, les suppressions d'emplois ne sont pas incontournables, et vos propositions pour les absorber sont inacceptables.

FO DGFIP revendique :

- L'arrêt de la démarche stratégique directionnelle
- L'arrêt des réorganisations, redéploiements et restructurations des services et du réseau comptable
- L'arrêt des réductions des missions, de l'interministérialité, de la régionalisation,
- L'arrêt des fermetures de trésoreries.
- L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois
- La restitution des emplois supprimés, seule garantie pour l'amélioration des conditions de travail, de la vie des agents dans les services et de l'exercice de toutes les missions.
- Le maintien du Statut Général de la Fonction Publique et des statuts particuliers.

FO DGFIP a condamné également la suppression du mouvement de mutation du 1er Avril 2014 de la filière Gestion Publique et demande l'instauration de deux mouvements annuels pour tous les agents.

Enfin en qui concerne plus particulièrement la situation départementale, nous déplorons que les manières d'agir de notre Direction Générale oblige notre service RH à travailler dans des conditions de plus en plus déplorables. Cela a pour conséquence, de ne disposer du projet de mouvements que tardivement... et alourdit la charge des élus.

L'idée de boycotter cette CAP nous a bien entendu effleurés mais c'est par respect pour nos collègues qui n'apprennent déjà que beaucoup trop tard leur future affectation que nous sommes ici aujourd'hui. **L'intérêt des agents est notre moteur...que la Direction Générale en prenne de la graine !"**



S
P
É
C
I
A
L

C
A
D
R
E
S



B

Les élus FO DGFIP 44 en cadres B

Les débats

Débats longs mais payants pour certains agents lors de cette CAP !
Trois modifications ont été acceptées par la direction suite aux interventions des organisations syndicales.

Par contre, les suppressions d'emplois font vivre un calvaire à nombre de collègues.... pour certains d'entre eux, leur poste va connaître des départs en retraite en nombre !


Sachant que la CAP d'avril 2014 est supprimée, cela signifie qu'il faut tenir le coup jusqu'en septembre 2014....

Cerise sur le gâteau : l'administration cherche au maximum à stabiliser les agents en équipe de renfort sur leur poste de rattachement pour faire des économies !!! L'ERD perd tout son objectif premier qui consistait à pallier les absences dans l'urgence dans des postes qui rencontraient des situations difficiles.... Aujourd'hui, nous avons une équipe mobile qui doit bouger le moins possible ! ... on marche sur la tête et ce, du fait des restrictions budgétaires !

Bref, suppressions et restrictions financières sont les deux mamelles du démantèlement des Finances Publiques ! S'y ajoutera sous peu la démarche stratégique : on peut faire « confiance » à notre directeur général pour détruire les services !!!



Mutations internes et affectations des arrivants et des promus par liste d'aptitude de C en B

Prénom Nom	Vient de :	Va à :
	Documents non disponibles Désormais pour obtenir ce type d'informations vous devez prendre contact avec Chrystelle TONNELIER, Secrétaire Départementale de FO DGFIP44 ou demander à recevoir les informations de la section par courriel.  Pour cela, rien de plus simple ! Il suffit de nous adresser une demande par courriel à : fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr <small>Nouvelle obligation faite aux Organisation Syndicales par la circulaire DGFIP en date du 22 août 2011, "relative au conditions d'exercice du dialogue social".</small>	

VOTE : les élus **FO** ont voté POUR et ce du fait des concessions de notre direction sur des situations personnelles difficiles ... même si (et nous l'avons dit en séance !) nous trouvons inacceptables que, du fait des suppressions d'emplois et des restrictions budgétaires, encore davantage de collègues vont galérer ... comme Saint-Herblain, Paimboeuf, Produits Divers, SIP-E Ancenis, Aigrefeuille, etc...

A notre grand regret, nous n'avons pas été en mesure de défendre les collègues de la catégorie C (n'ayant plus de représentant dans cette catégorie depuis les dernières élections).

 02-40-20-76-56. -  fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

VERSAILLES : les matins sauf le mercredi (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)

